

Le Journal

des habitants du Parc des Pyrénées catalanes

du Parc

DESTINATION TRAIN JAUNE

Découvrez le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes au rythme d'un train T10 historique sur l'un des plus hauts chemins de fer d'Europe.

Découvrir la ligne et ses gares



Le site internet du Train Jaune est en ligne ! - © JcMilhet / PNRPC

SOMMAIRE

2 Les actus du Parc

4 Des élus engagés

5 letrainjaune.fr !

6 La filière céréales

7 Atelier Hors les murs

8 Culture, Littérature, Recette du Parc



Michel Garcia - ©PNRPC

Michel Garcia, Président du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

« Notre territoire est beau, exceptionnel et il faut continuer de le préserver. Concilier activités économiques et respect des règles environnementales est parfois difficile mais il est de notre devoir de citoyen de respecter la nature. C'est pourquoi je ne doute pas que notre travail conjoint aille dans le même sens : acteurs économiques, associations, collectivités, habitants... »

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes a aujourd'hui 17 ans. Avec le temps chacun a pris conscience qu'avoir sa commune à l'intérieur d'un PNR est une chance et une belle opportunité qui s'offre sur notre territoire. Tout d'abord pour que collectivement nous fassions pencher la balance pour des projets équilibrés et réfléchis pour nos enfants et nos petits-enfants. Le Parc doit aider à faire émerger toutes sortes de projets. Le Conflent, la Cerdagne et le Capcir, sans oublier les vallées de la Castellane, de la Rotja, des Garrotxes et du Carol n'ont pas les mêmes enjeux, mais ils sont tellement complémentaires. Nous nous retrouvons autour du Train Jaune et des mobilités douces, d'une stratégie énergétique, d'animations pour nos écoles... Nous sommes liés par un patrimoine commun et une culture vivante.

Nous continuons aux côtés des maires et des communautés de communes à faire vivre ce territoire dans toutes ces composantes, dans un équilibre parfois fragile mais tellement nécessaire pour le futur !

Oui notre territoire est beau, exceptionnel. Nos paysages méritent d'être valorisés et préservés, nos espaces naturels appellent à une grande vigilance. Faisons qu'ensemble nous soyons fiers d'habiter dans le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes. »

El nostre territori és bonic i excepcional, i cal seguir preservant-lo. Conciliar les activitats econòmiques amb el respecte de les normatives mediambientals pot ser complicat de vegades. I el nostre deure ciutadà és respectar la natura. És per aquest motiu que estic convençuda que anem en la mateixa direcció els actors econòmics, les associacions, les comunitats i els habitants amb la feina conjunta que fem.

El Parc Natural Regional del Pirineu Català ja compta 17 anys. Amb el temps, tots hem vist que tenir el propi municipi inclòs en un parc natural regional és una sort i una oportunitat per al nostre territori. I la primera oportunitat és que, de manera col·lectiva, inclinem la balança cap a projectes equilibrats i ben pensats per als nostres fills i nets. El Parc ha d'ajudar a fer possibles tota mena de projectes. El Conflent, la Cerdanya i el Capcir, així como les valls de la Castellana, de la Rotja, de les Garrotxes i del Querol, tenen reptes diferents però clarament relacionats. Estem units pel Tren Groc i la mobilitat sostenible, per una estratègia energètica i per les activitats a les nostres escoles. Estem lligats a un patrimoni comú i a una cultura viva.

Seguim al costat dels batlles i de les mancomunitats de municipis per fer viure aquest territori en tots els seus components, de vegades amb un equilibri fràgil però ben necessari de cara al futur!

Sí, el nostre territori és bonic i excepcional. Els nostres paisatges mereixen que es posin en valor i que es preservin. Els nostres espais naturals demanen de tota la nostra atenció. Entre tots, fem que viure al Parc Natural Regional del Pirineu Català sigui tot un orgull.

Le Journal du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Directrice de la publication : Séverine Casasayas, Syndicat mixte

Rédaction : Chargés de mission du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, Marion Brousse (communication)

Graphisme : www.gedge-graphiste.com

Impression : Altiprint (Egat) - 10 000 exemplaires

Photos et Illustrations : Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, Pierre Mérimée, Bastien Louboutin/OPIE, Jonty Champelovier, Corinne Grillet, Jc Milhet, ENSA, Nancy, François Will, Alice Baude et Maud Buckenmeyer

Merci pour leur contribution à :

Ludovic Reado (OFB), Éliane Jarycki, Bruno Esteva, Aude Artigas, Alice Baude et Maud Buckenmeyer, Plácida et François Will





Actualités



Damier de la Succise adulte (photo prise sur le Puigmal en 2016) - © Bastien Louboutin /OPIE

Recherche papillon *Pyrenesdebilis* désespérément...



Le Damier le Succise est un papillon inscrit à la directive européenne « Habitat-Faune-Flore », qui a contribué à la désignation du massif Madres-Coronat en site Natura 2000 par l'Europe et l'État français il y a 20 ans ! Le massif abritait même 2 types de Damier spécifiques à notre territoire : *Aurinia*, que l'on trouve dans les prairies montagnardes en Capcir et les pelouses du Pic Dourmidou, et *Pyrenesdebilis*, sur les pelouses subalpines des plateaux d'altitude du Madres.

En 2020, une expertise sur les insectes a mis en avant l'absence de notre petit papillon pyrénéen. En un mois de terrain, les experts entomologistes, associés aux agents du Parc et des Réserves naturelles nationales du Madres-Coronat (Nohèdes, Jujols et Conat), ont réalisé **un inventaire inédit sur plus de 300 insectes** mais n'ont pas réussi à observer le papillon. D'après des experts, cela fait maintenant 15 ans que l'espèce n'a pas été vue sur le Madres.

Il serait possible que le changement climatique réduise les zones propices à sa présence, l'obligeant à monter en altitude. S'ajoute la pression de plus en plus précoce sur la végétation exercée par les animaux domestiques, notamment sur la plante hôte du papillon, la gentiane alpine.

Cette étude conclut sur le fait peu probable que notre Damier de la Succise version pyrénéenne ait définitivement disparue. Les conditions climatiques de l'été 2020 (vent et pluies) lui étaient défavorables mais ces conclusions renforcent toutefois les observations identiques faites sur les sites du Puigmal et du Carlit.

Depuis cette étude, des prospections spécifiques menées par les Réserves Naturelles du Madres-Coronat à l'été 2021 ont porté leur fruit : un papillon adulte a été trouvé. Un espoir ? Oui mais sans oublier que la présence de ce papillon est fragile ! N'hésitez pas à nous interroger sur les centaines d'espèces d'insectes inventoriées !

L'étude sur les insectes du Madres a été commandée par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Madres-Coronat et réalisée par l'Office Pour les Insectes et leur Environnement//OPIE associé au Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR).

■ **Retrouvez l'étude complète sur www.parc-pyrenees-catalanes.fr**

Maintenir les habitats adaptés à la préservation de l'Arnica dans nos montagnes



Arnica - © PNRPC

L'arnica se fait rare. Aussi appelée « herbe aux chutes » pour sa capacité à réduire les inflammations musculaires, l'engouement pour les soins phytothérapeutiques et homéopathiques accroît la pression de cueillette de cette plante. Devant ce constat, le Parc naturel régional est animateur d'un **projet d'expérimentation d'agroécosystème**. À mi-chemin entre la mise en culture et l'exploitation de zones naturelles, il s'agit de maintenir les conditions optimales pour sa croissance. Pour l'arnica cela consiste à maintenir un milieu ouvert via des opérations de brûlages, de gyrobroyages et de coupes forestières. Suite à ces travaux, une quarantaine de placettes de suivi permettront de mesurer et de comparer l'évolution des écosystèmes et la population d'arnica.

Le projet ARNICA (Apprécier la Résurgence Naturelle et Induite par des Conditions de milieux ouverts de l'Arnica des montagnes) rassemble des partenaires locaux (communes, GP, ACCA, producteurs de plantes), nationaux (laboratoires, cueilleurs) et techniques (OFB, ONF, CBN).

Mission : réduire les consommations énergétiques des bâtiments communaux



L'ancienne mairie de Bolquère auditée dans le cadre du CEP - © PNRPC

Depuis janvier 2021, le SYDEEL travaille en partenariat avec le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes au déploiement du Conseil en Energie Partagée (CEP) pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments communaux, via des travaux prévoyant un temps de retour sur investissement inférieur à cinq ans.

Le dispositif est mené par une chargée de mission dédiée au CEP au sein du SYDEEL. Il permet aux communes engagées de bénéficier d'audits énergétiques spécifiques et d'un suivi tout au long des opérations de rénovation. Les conseils s'orientent vers l'amélioration de l'enveloppe thermique et l'efficacité des systèmes énergétiques. Il s'agit d'une démarche opérationnelle permettant aux collectivités d'être accompagnées jusqu'au constat des économies d'énergie réalisées à l'issue des travaux.

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en fin d'année 2020, 15 communes se sont engagées dans le dispositif : Bourg-Madame, Font-Romeu, Angoustrine, Osséja, Targasonne, Matemale, Palau-de-Cerdagne, Casteil, Egat, Bolquère, Sahorre, Formiguères, Estavar, Vernet-les-Bains, Villefranche-de-Conflent. A l'heure actuelle, la phase d'étude a démarré pour cinq de ces communes et devrait se poursuivre jusqu'à l'été 2022.

Signalétique et publicité : épurons nos paysages !



Mât et réglottes en bord de route - © PNRPC

Les sujets liés à l'affichage, à la signalétique et à la publicité sont au cœur des préoccupations du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes. Dans le cadre de l'application de sa **charte signalétique** (mars 2014) le PNR soutient et aide les communes à se doter de dispositifs légaux et intégrés dans le paysage.

IL EXISTE 3 TYPES D'AFFICHAGE :

1 Enseigne : C'est une inscription, forme ou image apposée sur un immeuble ou un terrain où s'exerce une activité. Elles sont **autorisées en agglomération, et soumises à autorisation dans les secteurs protégés** : Monument historique, Site Classé, Parc national ou Réserve naturelle.

2 Pré-enseigne : Inscription, forme ou image **indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée. Elles sont autorisées en agglomération, dans la limite de 3 maximum et soumises à des contraintes de taille.** Hors agglomération, elles sont **permises pour des activités spéciales** (produits locaux, activités culturelles, monuments historiques ouverts au public). Les pré-enseignes **temporaires sont limitées en termes de nombre, de dimension, de durée (3 mois maximum), et soumises à l'accord de la mairie.**

3 Publicité : Toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention. **Elle est interdite sur un territoire de Parc naturel régional, que ce soit dans ou hors agglomération.**

Depuis la loi Grenelle II, la responsabilité de l'application des règles en matière d'affichage et de publicité incombe de manière générale au préfet de chaque département. Si la commune dispose d'un Règlement Local de Publicité susceptible d'assouplir les règles en matière de signalétique, cette responsabilité revient au maire en agglomération. Ce sera également le cas pour les publicités temporaires ou de dimensions exceptionnelles. A partir du **1^{er} janvier 2024**, cette compétence pourrait être, localement, transférée aux communautés de communes.

UN ACCOMPAGNEMENT DU PNR POUR UNIFORMISER L'AFFICHAGE DANS LES COMMUNES : LA SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION LOCALE.

Le Parc naturel régional propose aux communes de son territoire un dispositif **d'accompagnement financier et technique** pour équiper les villages d'équipements cohérents et uniformisés.

Accompagnement technique : Établissement d'un diagnostic préalable avant-projet et du schéma d'implantation en concertation avec la commune, rédaction du marché de création et pose des panneaux de SIL, suivi de l'exécution des travaux et du respect des délais.

Accompagnement financier Région Occitanie / Parc naturel régional : Participation à hauteur de 40% des mâts, des réglottes d'intérêts publics et de leurs poses, dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle dédiée.

Avant le début du projet, il est demandé au conseil municipal de la commune de délibérer en faveur de la dépose des panneaux de publicités et de pré-enseignes illégaux situés sur son territoire (dans un délai maximum de 6 mois après les travaux de pose des nouveaux panneaux).

- **Consultez la charte signalétique** : www.parc-pyrenees-catalanes.fr/actions-parc/environnement/espace/signaletique-et-publicite
- **Contacts** : 04 68 04 97 60 / tristan.roux@pnrpc.fr / julien.picot@pnrpc.fr

Que faire si vous rencontrez un animal blessé sur la route ou en randonnée ?



Vautour fauve sur la route vers La Lagonne - © PNRPC

En règle générale, dans toute situation d'urgence, cherchez tout d'abord à sécuriser les usagers de la route et l'animal. Attention, transporter un animal sauvage est interdit par la loi, mais votre intervention sera tolérée si elle permet de réduire les risques pour l'animal. Vous pouvez le pousser en lui jetant une couverture dessus et le rabattre sur le côté pour le mettre en sécurité. Prenez toujours garde à ne pas le blesser et à éviter un possible coup de bec ou d'aile.

* Vous pouvez appeler les **bénévoles du collectif Faune en détresse des Pyrénées-Orientales** (07 66 79 23 07), association « **La Charbonnière** » ou le **Centre de soins de Villeveyrac dans l'Hérault**, administré par la **LPO Occitanie** : 04 67 78 76 24 / 06 29 81 66 31. Ils sont habilités à prendre en charge les animaux sauvages et à assurer les soins nécessaires. Vous pouvez également appeler le "18". Une équipe spécialisée de pompiers animaliers peut prendre en charge l'animal.

* Dans le cas où l'animal est agonisant ou mort, informez la police de l'environnement de l'**Office français de la biodiversité** (OFB PO) par téléphone 04 68 53 01 81. Une enquête pourra être réalisée en cas de suspicion de blessure faite volontairement par l'homme à une espèce protégée patrimoniale.

QUE DIT LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT ?

Afin d'éviter le trafic d'animaux protégés, la loi française interdit au particulier de capturer, détenir et soigner chez eux des animaux sauvages sans autorisation spécifique, sous peine de 15 000 euros d'amende et de un an d'emprisonnement (art.L415-3 Code de l'environnement). Faites donc appel à des professionnels !

Le Parc reste à votre disposition pour vous conseiller en cas d'animaux sauvages retrouvés blessés ou morts dans votre jardin, sur votre commune ou en randonnée.

■ Sources OFB des Pyrénées-Orientales

Il reste une enveloppe dans les financements LEADER en 2022 !



Comité de programmation LEADER, oct. 2021 - © PNRPC

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes est porteur d'un programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale). Il s'agit de financements européens intégrés dans la Politique Agricole Commune (PAC) et qui soutient le développement local mené par les acteurs locaux en milieu rural. C'est un vrai coup de pouce à l'initiative et à l'expérimentation, offrant un cadre propice à l'émergence de projets collectifs de qualité. Ce programme fait intervenir des acteurs publics ou privés, d'univers différents, dans des domaines variés, sur des territoires aux multiples ressources.

Le Groupe d'Action Locale pilotant la démarche dispose d'une enveloppe transitoire de 626 241 € à allouer jusqu'à fin 2022. Présentez votre projet, contactez nos chargés de mission !

■ **Contact : leader@pnrpc.fr / Plus d'infos sur : www.parc-pyrenees-catalanes.fr**



Le tourisme durable c'est quoi ?

Il semble que la préoccupation environnementale soit (enfin) présente dans les sommets internationaux autant que dans les valeurs portées par les acteurs du tourisme. En 2021 les 8 Parcs naturels régionaux, les 2 Parcs nationaux et le Parc naturel marin ont signé une convention cadre avec la Région et le CRTL pour la construction d'une destination de nature et durable.

Dès 2017, la **Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée** a adopté comme axes prioritaires de tourisme durable l'innovation et la qualité. Il s'agit de prendre en compte de façon transversale les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux. De plus, la crise sanitaire de 2020 confirme l'importance de **redessiner le tourisme de demain en s'attachant à maîtriser son impact sur les territoires dans une approche responsable sur un plan écologique, économiquement viable et socialement équitable.**

Pour répondre à ces enjeux le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes travaille avec ses partenaires sur la **gestion de la fréquentation dans les espaces naturels sensibles** :

Dans la vallée du Passet, en collaboration avec la Communauté de commune Pyrénées-Cerdagne et la commune de Porté-Puymorens pour l'amélioration de l'accueil des visiteurs dont l'impact est important en termes de sécurité et de dégradation du site. Les élus ont été accompagnés par un bureau d'étude choisi sur la base d'un cahier des charges rédigé par les services du Parc. Un projet d'aménagement du *Lac d'Olive* à Formiguères en lien avec la reconfiguration de la station et le développement de nouveaux produits de mobilité douce.



Fred Maugery, un accompagnateur en montagne « Valeurs Parc » - © Pierre Mérimée / PNRPC

Sur le *Puigmal* la commune a fait le choix d'un opérateur pour la réouverture de la station de ski. Le Parc a fourni tous les éléments de connaissance de la faune sauvage afin que le porteur de projet les intègre dans son développement.

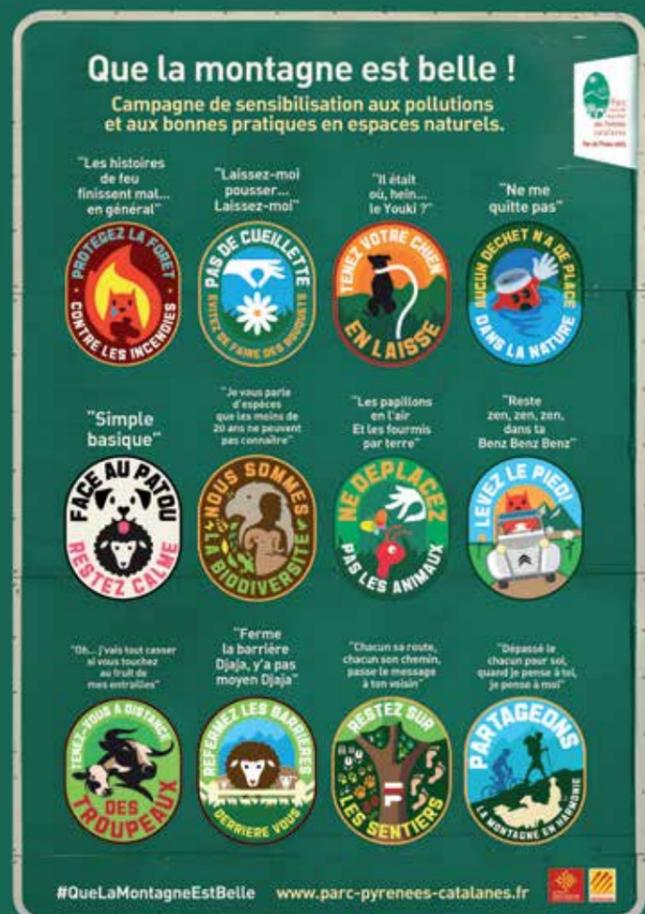
Ces projets se sont également appuyés sur les Plans de **circulation motorisés** travaillés dans le cadre de Natura 2000. Ils visent à limiter les perturbations dues aux véhicules motorisés tout en tenant compte des usages traditionnels de nos montagnes.

Le Syndicat Mixte du Parc mobilise également son ingénierie en soutien à la labellisation Flocon vert pour les communes des Angles et de Font-Romeu (réflexions sur les circuits courts, le multiusage, la mobilisation des partenaires privés, les producteurs...).

Enfin, plus de 150 producteurs, restaurateurs, hébergeurs, sites de visites, artisans et accompagnateurs en montagne ont souhaité s'engager dans une démarche de développement durable en adhérant à la **Marque Valeurs Parcs**. Ils ont signé une charte d'engagements sur 5 ans, avec une marge de progression pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par les élus. Enfin, un travail approfondi s'est engagé avec la Région et le Département pour rendre notre territoire accessible à tous et offrir **des moyens de mobilité douce** pour chacun (le Train Jaune, les Pôles d'échanges multimodaux, le lien avec les boucles de cyclotourisme...).

Les PNR ne sont pas gestionnaires des territoires, mais ils accompagnent leur développement. Nos objectifs : Rendre l'activité touristique compatible avec les enjeux de préservation de la Nature et les usages traditionnels et permettre à l'économie de faire vivre le territoire à partir des ressources locales.

Vous aimez notre campagne
#QueLaMontagneEstBelle?
Aidez-nous à diffuser !



Des élus engagés à la tête du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes



De g. à d. : Daniel Armisen, Jean-Luc Blaise, Martine Rolland, Judith Carmona, Yves Constantin, Roger Ciurana, Séverine Casasayas, Michel Garcia, Alain Bousquet, Olivier Gravas, Josette Pujol et Jean-Louis Jallat - © PNRPC



Éliane JARYCKI
Première Vice-présidente
du Parc naturel Régional
déléguée au Tourisme durable
et Conseillère régionale déléguée
à la catalanité.

« Quels sont les thèmes qui vous tiennent à cœur de porter pendant votre Vice-présidence ? »

« Le Parc naturel régional permet de fédérer l'ensemble des professionnels du tourisme afin de favoriser une valorisation des ressources locales : le patrimoine architectural, les paysages, les activités de pleine nature et le Train Jaune constituant une véritable colonne vertébrale sur l'ensemble du territoire. La marque « Valeurs Parc » constitue par ailleurs un bel outil de valorisation, pour les producteurs locaux et les artisans. D'ici la fin de ma mandature, j'aimerais que nous proposons deux marchés saisonniers afin de promouvoir leurs produits et valoriser leur savoir-faire. Ce qui me tient à cœur également c'est la préservation de la biodiversité. Je souhaiterais que nous communiquions davantage sur l'ensemble de nos réalisations sur le territoire. Prenons l'exemple du sentier pédagogique autour du barrage de Puyvalador en partant de Réal. Ce sentier permet au plus grand nombre de mieux observer la faune et la flore, de mieux comprendre son environnement et donc de mieux le respecter. Il faut expliquer pourquoi et montrer en quoi cela est important pour notre territoire et pour les générations futures. L'économie qui constitue l'une de nos missions, est valorisée par le dispositif Tremplin qui permet d'accompagner au mieux les futurs entrepreneurs voulant créer leur entreprise et la développer. Je souhaite montrer aux habitants de notre territoire que le PNR contribue à améliorer leur quotidien en valorisant, entre autres, les mobilités douces, les économies d'énergie et la culture pour tous. »

En septembre 2021 lors du Comité Syndical à La Cabanasse, Mme Hermeline Malherbe a laissé sa place de Présidente du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes à M. Michel Garcia, maire de Matemale. Michel Garcia siégeait déjà au Bureau des vice-présidents depuis 7 ans. Il a exprimé sa joie et sa volonté de s'engager fortement pour faire avancer les projets de ce territoire.

Ce remaniement est intervenu suite aux élections des conseillers à La Région et au Département et a permis d'accueillir leurs nouveaux représentants au sein du Comité Syndical. A cette occasion, le **Bureau des vice-présidents** du Parc qui a également été modifié avec de nouveaux élus prêts à se mobiliser pour faire avancer les actions. Les membres du Bureau se réunissent tous les 15 jours afin de piloter les dossiers dans le cadre des délibérations prises en comité.



Vote pour la présidence lors du Comité Syndical à La Cabanasse en septembre 2021 - © PNRPC

- **Michel GARCIA**,
Président (Maire de Matemale, représentant départemental)
Groupes de travail : Finance / Relations avec les territoires voisins, outils de programmation territoriale
- **Éliane JARYCKI**, 1^{ère} Vice-présidente, représentante régionale
Groupes de travail Tourisme Durable (« Valeurs Parc » stations de montagne, gouvernance tourisme local, activités de pleine nature, vitrines du Parc) / Finance
- **Judith CARMONA**, Vice-présidente, représentante régionale
Groupes de travail Agriculture durable et circuits courts
- **Martine ROLLAND**,
Vice-présidente et représentante départementale
Groupes de travail Urbanisme, Habitat et Forêt
- **Georges ARMENGOL**, Vice-président
(Président de la Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne et Maire de Saillagouse)
Groupes de travail Structuration des filières locales et marketing territorial, Tremplin, Tourisme Durable (géotourisme) et Finances

- **Daniel ARMISEN**, Vice-président (Maire de Bourg-Madame)
Groupe de travail Coopération transfrontalière-transnationale
- **Pierre BATAILLE**, Vice-président
(Président de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes et Maire de Fontrabieuse Espousouille)
Groupe de travail Stratégie énergétique
- **Jean Luc BLAISE**, Vice-président (Maire de Mantet)
Groupes de travail Gestion des habitats et espèces sensibles et coordination N 2000 / Médiations autour de la gestion des espaces naturels - plantes aromatiques et médicinales, faune sauvage, grands prédateurs, sport et nature, communication en espace naturel
- **Alain BOUSQUET**, Vice-président (Maire d'Eyne)
Groupe de travail Tourisme Durable (Pyrénées Logement Tourisme)
- **Roger CIURANA**, Vice-président (Mairie d'Osséja)
Groupes de travail Gestion qualitative de la ressource en eau
- **Olivier GRAVAS**, Vice-président (Maire de Sahorre)
Groupes de travail Agriculture durable, Pastoralisme, canaux, foncier, Life
- **Jean-Louis JALLAT**, Vice-président
(Président de la Communauté de Communes Conflent Canigó et Maire d'Olette-Evol)
Groupes de travail Préservation et valorisation des patrimoines / Géotourisme
- **Alain LUNEAU**,
Vice-président (Maire de Font-Romeu Odeillo Via)
Groupe de travail Tourisme Durable (Mobilités)
- **Josette PUJOL**, Vice-présidente (Maire de Catllar)
Groupes de travail Éducation à l'Environnement et au développement durable / Animations événementielles

Vous pouvez vous impliquer dans ces actions qui structurent le territoire des Pyrénées catalanes.

L'implication des habitants et des acteurs économiques est essentielle à la justesse des projets. En effet, le Syndicat mixte souhaite partir des besoins et envies des habitants, en prenant en compte les richesses locales. Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes est garant d'un projet de territoire qui allie la préservation du patrimoine naturel avec le développement humain. Vous allez bientôt être appelé à être bénévole dans l'organisation de nos événements publics.

■ **Plus d'infos :** contact@pnrpc.fr

letrainjaune.fr !



© JC Milhet / PNRPC

Mobilité douce et solidaire dans le Parc naturel régional

Le Train Jaune a été conçu pour fonctionner avec l'énergie hydro-électrique 100% renouvelable provenant à l'origine du barrage des Bouillouses, construit pour alimenter la ligne.



Train Jaune en hiver - © JC Milhet / PNRPC

Depuis 2019, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée porte une ambition de **mobilité douce à partir du Train Jaune : les Pôles d'Échanges Multimodaux**. Ces aménagements permettront une meilleure mise en correspondance du Train Jaune avec les autres moyens de transport et de rendre accueillantes les gares de la ligne. Dans un premier temps, les gares concernées sont **Villefranche-de-Conflent, Mont-Louis / La Cabanasse, Font-Romeu, Latour-de-Carol / Enveitg**. Les voyageurs pourront ainsi poursuivre leur trajet et atteindre les centres des villages en vélo de location, en bus, à pied...

www.rezopouce.fr

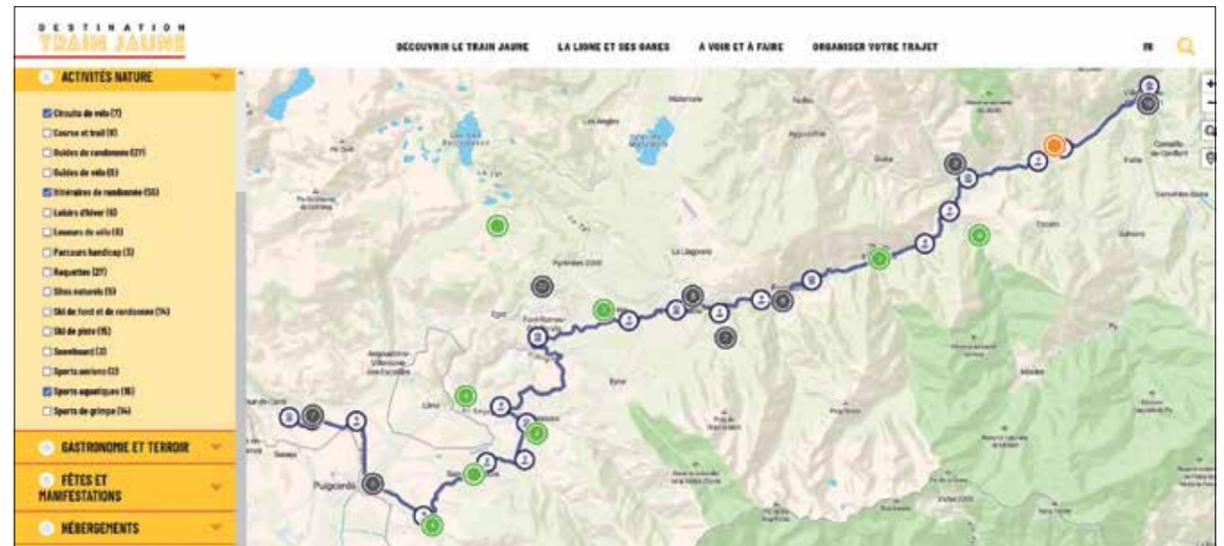
En autostop, avec le Rezo Pouce et à vélo !

Contactez les loueurs locaux de VTT électrique sur tout le territoire.

Plus d'infos :

Tristan ROUX, chargé de mission mobilité au Parc naturel régional des Pyrénées-catalanes. tristan.roux@parc-pyrenees-catalanes.fr

Avec environ 170 000 visiteurs par an, le Train Jaune est le monument historique le plus fréquenté du département des Pyrénées-Orientales. C'est également l'emblème et la colonne vertébrale du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes. Achievé en 1910, il joua un rôle majeur dans le désenclavement de la montagne catalane et permit l'ouverture au tourisme en facilitant la connexion entre les cantons de Cerdagne, du Capcir et la plaine du Roussillon. Malgré cet héritage fort, la ligne pâtit aujourd'hui d'un manque de visibilité et de lisibilité numérique.



letrainjaune_carte interactive

En 2016, la ligne du Train Jaune est identifiée par la Région Occitanie parmi **les lignes régionales prioritaires à sauvegarder**. Le PNR est alors désigné pilote de l'animation territoriale du train en ciblant les besoins des acteurs locaux et en travaillant tant sur l'attraction pour la mobilité douce pour les habitants, qu'aux enjeux touristiques.

Afin de mettre en valeur un patrimoine local fort et de faire de la ligne un moyen d'accès au territoire plus efficace, la Présidente du Parc Hermeline Malherbe a souhaité travailler depuis 2019 à la création d'un site internet dédié au Train Jaune. Ce projet, fruit d'une forte demande locale, a été conçu grâce à la collaboration de partenaires locaux, tous concernés par la ligne et par le développement local.

« Ce site internet porte l'ambition de valoriser le train en lui-même, ses usages quotidiens et touristiques et le territoire qu'il traverse. En ce sens, il est conçu pour soutenir le service public ferroviaire, et répondre aux attentes des usagers, des professionnels et des élus. Ce projet a donc bénéficié de la participation et de l'engagement de notre Comité d'Usagers Train Jaune. »

Monique Guerrero,
Présidente du Comité d'usagers du Train Jaune

letrainjaune.fr : structurer, clarifier et organiser l'information en ligne à destination des usagers réguliers et développer la fréquentation en suscitant l'envie de découverte vers un tourisme durable auprès des visiteurs.

Que trouve-t-on dans letrainjaune.fr ?

- Informations pratiques (horaires, conditions de circulation, billetterie...)
- Actualités de la ligne (reportages et interviews)
- Histoire de la construction de la ligne
- Carte interactive
- À voir et à faire, à proximité des gares.
- Film immersif à 360°

Et bien plus encore !

Les partenaires

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, IiO, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, SNCF, Établissement Train Jaune, Comité des usagers du Train Jaune, Agence Départementale du Tourisme 66, Office de tourisme Conflent-Canigó, Communautés de communes Conflent-Canigó, Pyrénées-catalanes et Pyrénées-Cerdagne, Pierre Cazenove (historien), Agence Canopée

N'attendez plus pour démarrer votre voyage !

Filière céréales

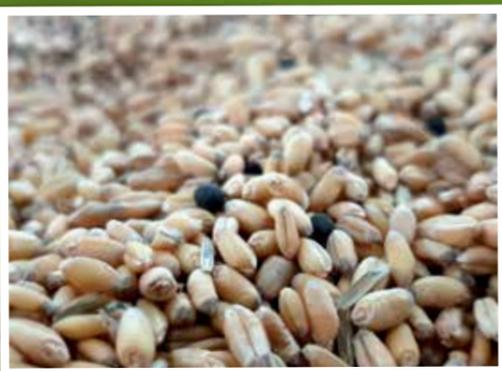
Du pain sur la planche !



Bruno Esteva de La Jardinerie d'altitude à Osséja - © PNRPC

Bruno Esteva, un maillon essentiel d'un réseau exemplaire

Voilà 10 ans que La Jardinerie d'altitude à Osséja a mis en place un système reliant les producteurs en céréales bio de Cerdagne avec un meunier en quête de céréales anciennes et résistantes à l'altitude. Pour se faire une place parmi les grosses coopératives qui ont la main mise sur le sud du pays, il a un secret : «*On part de la*



La Jardinerie d'altitude à Osséja - © PNRPC

consommation, vers la production. Ce que nous semons et produisons est ainsi déjà vendu. C'est le meunier qui formule ses demandes d'épautre, blé dur, triticale, seigle, Rouge du Roussillon, Barbu des Pyrénées... Les agriculteurs expérimentent ces semences, font des tests sur les terres qu'ils ont de disponibles et les résultats sont souvent prometteurs.» Bruno Esteva explique que nous atteignons les 50% en Biologique et que tout cela ne serait pas possible sans l'intérêt des producteurs dans la démarche d'expérimentation. Par exemple un agriculteur d'Eyne a proposé de tester une semence de blé, jamais cultivée à cette altitude en France !

Confectionné avec des ingrédients simples (farine, eau, sel), il existe aujourd'hui une multitude de pains différents, associés à un savoir-faire singulier. Mais la boulangerie est aussi une façade qui valorise toute une filière en amont. **Le choix des matières premières** pour la farine est déterminant. Depuis plusieurs décennies quelques grands moulins et chaînes de boulangeries dominent le marché national, provoquant une standardisation du produit fini. Des initiatives de relocalisation de la filière « du champ au fournil » fleurissent partout en France afin de proposer des pains typiques, plus ancrés dans les territoires, avec des retombées directes sur l'économie locale.

Dans le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes l'élevage tient une place prépondérante et la production céréalière est majoritairement destinée à l'alimentation animale. Elle ne représente qu'une faible part de la surface agricole totale. Le relief et le climat empêche notre territoire de devenir une grande région productrice céréalière. Cependant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement associées à un terroir unique offrent des céréales parfumées dont la qualité est reconnue par les boulangers locaux et nationaux.

En Cerdagne, de part et d'autre de la frontière, un groupe d'éleveurs consacre une partie de ses terres à **la culture céréalière en Agriculture Biologique. On y cultive du triticale, petit épautre, blé, de l'orge et du seigle.** Centralisées par la Jardinerie d'altitude à Osséja, les céréales sont envoyées à la Minoterie du Pays de Sault à Espezel (11) qui les transforme en farine. Aujourd'hui, cette farine cerdane est commercialisée dans toute la France, de Paris à Beauvais, en passant par Lyon et Bordeaux. Une petite partie est utilisée localement par des boulangers comme « Dessine-moi du pain » à Eyne et par des restaurateurs, comme la pizzeria de Palau-de-Cerdagne. Ce circuit permet de remonter de la farine jusqu'au producteur. Tous ces maillons de la chaîne interagissent et expérimentent la culture et la transformation de variétés anciennes et locales.

Des bières d'ici !

Répondant à une même sensibilité *locavore*, des essais sont réalisés par les artisans, tels que la toute jeune brasserie « Pyrénéiste » de Palau-de-Cerdagne et la malterie du Vieux silo (81). Ils utilisent le malt de seigle de Cerdagne pour **mettre en valeur les céréales locales et produire la bière de Cerdagne.** Des parcelles tests d'orge brassicole sont semés à Osséja. Avec le développement des brasseries artisanales et leur succès auprès des consommateurs, la relocalisation de la filière brassicole est devenue un enjeu de territoire. En effet, aujourd'hui la majorité des malts utilisés en



Brasserie Pyrénéistes crée fin 2020 à Palau-de-Cerdagne par Aude Artigas, en partenariat avec un brasseur de Llívia - © PNRPC

brasserie proviennent d'Allemagne ou de Belgique. Le maltage, étape cruciale de transformation de la céréale en malt avant d'être brassée, ne peut pas être assuré dans notre département actuellement par manque de structure. Une des problématiques ciblées par la filière est donc la relocalisation d'une malterie.

Nous avons la chance de voir se développer dans le Parc des activités de **paysans-minotiers** comme Raymond Vilalta à Formiguères et le paysans-boulangier Jérémy André à Fuilla. De plus, plusieurs projets accompagnés par le PNR dans le cadre du dispositif TREMPAIN sont en lien avec cette filière céréales (minoterie, fabrication de pâtes...).

Afin d'amorcer ce travail de structuration de la filière, plusieurs brasseurs du territoire ont participé à un voyage d'étude sur la filière « Bière de Provence » en PACA afin de recueillir des retours d'expérience et d'échanger sur des problématiques communes. Cette initiative s'inscrit dans un projet de coopération mené par les GAL (Groupes d'Action Locale) de plusieurs territoires d'Occitanie dont le GAL Terres Romanes en Pays Catalan en partenariat avec la FR CIVAM Occitanie.

L'Architecture

au service d'un territoire post-carbone, accueillant et bienveillant

Atelier : **Hors les murs** dans la Vallée de la Vanéra

Panorama du haut de La Perle, Osséja - © ENSA Nancy

Merci à tous les partenaires qui ont participé aux ateliers :

FNPNR (Fédération Nationale
des Parcs naturels régionaux)

- **Nicolas Sanaa** (Aménagement du territoire)
- **Fabien Hugault**
(Ateliers territoriaux Hors les murs)

Les communes

- **Osséja** : Roger Ciurana (Maire), Michel Orriols, Rose-Marie Estava/Techniciens référents : Caroline Wojtecki (DGS), Laure Hostalrich (communication)
- **Palau-de-Cerdagne** : Stéphane Surroque (Maire), Pascale De Travy, Jean Luc Villeret
- **Valcebollère** : Élu référents : Dimitri Dominguez, Jean-Claude Ribelaygue (Maire)

Les Écoles

- **Master 2 VIHATE de l'université de Toulouse**
Jean Jaurès, Professeurs Mélanie Gambino, Lionel Rouger
- **Master 1 Nouvelles ruralités (architecture et milieu vivants) de l'ENSA Nancy**
Professeurs Marc Verdier, Gwenaëlle Zunino, Gaëtan Haïst

Intervenants extérieurs

- **George Armengol et Philippe Kamel** (Président et DGS Adjoint, Communauté de communes Pyrénées-Cerdagne) : présentation PLUi Pyrénées Cerdagne
- **Daniel Armisen** (Maire Bourg-Madame) : projet Bourg-centre
- **Thomas Paturet** (architecte) : changement de destination d'un centre équestre en boulangerie
- **Marion Demeestere** (Boulangère Eyne, labellisé Nature et Progrès) : boulangerie circuit court et **Jean-Pierre Maurell** (éleveur)
- **Jean-Louis Blanchon** (histoire local)
- **Cyrille Calvet et Orian Batigne**, Association 450 000 années-lumière : soirée nuit étoilée

Suite au lancement des dispositifs « **Bourg-Centre** » (Région Occitanie) et « **Petite Ville de Demain** » (État), le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes a proposé de réaliser un atelier **hors les murs** à l'échelle d'une vallée : la Vanéra.

Ces ateliers innovants sont développés par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France en partenariat avec les ministères de la Culture, de la Transition Écologique et Solidaire, de la Cohésion des Territoires et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Ils permettent de mobiliser des équipes d'étudiants de disciplines différentes (architecture, développement local, sociologie, urbanisme, économie, agronomie, paysage ...) qui s'immergent à minima une semaine dans une commune de Parc naturel régional. Leurs objectifs : **élaborer un diagnostic et produire des orientations de développement sur le thème de la revitalisation des centres-bourgs**. Ils proposent une réflexion prospective pour les élus locaux et la production de stratégies et d'actions à la maille communale ou intercommunale.

L'objet de cet atelier était d'imaginer le territoire d'étude à l'horizon 2050, dans un monde décarboné, autonome en alimentation et disposant d'un espace public réapproprié par la population.

1 Une convention partenariale a été d'abord établie entre les communes d'Osséja, Palau-de-Cerdagne, Valcebollère, le Parc naturel régional et les écoles ENSA Nancy et Université Jean Jaurès de Toulouse.

2 La semaine d'étude en immersion

Les **temps d'échanges avec la population** ont malheureusement été annulés par le contexte sanitaire, mais les **visites sur site** ont permis aux 12 étudiants en urbanisme et 22 en architecture de **découvrir les ressources et les enjeux de développement local** : visite du four solaire d'Odeillo, du Fort Vauban de Mont-Louis, de la Maison de la Vallée d'Eyne, d'une boulangerie labellisée Nature et progrès, soirée nuit étoilée...

* Étude réalisée par le **Master 2 « VIHATE »** de l'Université Jean Jaurès : « Rapport de diagnostic Territorial » comprenant un diagnostic territorial et 3 scénarios d'intervention possibles. Thématiques : **Patrimoine bâti et paysager, économie (santé, tourisme et agriculture), marché de l'immobilier, modes d'habiter.**

* Étude réalisée par le **Master 1 « Ruralité post carbone »** de l'ENSA Nancy : trois projets de territoire déclinés avec de nombreuses propositions d'aménagement sur des secteurs clés. Thématiques : **Habitat et formes urbaines, ressources et**



Diagnostic en marchant avec les élus et les étudiants des écoles, Palau-de-Cerdagne - © ENSA Nancy

économies locales, santé, mobilités, identités paysagères.

En mai 2021, les élus locaux référents se sont rendus à Nancy pour participer au jury de soutenance des étudiants en architecture sur la vallée de la Vanéra. Plans masses, esquisses et vidéos ont permis aux élus de se projeter au cœur même des propositions.

3 La suite : Bourg-Centre et petite ville de demain

La production de ces ateliers est aujourd'hui utilisée comme terreau pour fonder un projet de territoire, en accord avec les politiques locales, les réalités réglementaire, géographique et financière du territoire. Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes travaille avec les communes de la vallée sur le montage d'une candidature « Bourg Centre » et « Petite ville de demain » qui devraient être déposés en 2022.



Extrait publication Hors les murs, Place de la Mairie, Osséja

L'ensemble des productions des étudiants seront dévoilées courant 2022 à l'occasion d'une restitution publique. Vous pouvez dès maintenant consulter un extrait des livrets produits en téléchargement sur www.parc-pyrenees-catalanes.fr.



De g. à d. : Alice Baude et Maud Buckenmeyer - Déambulation entre chien et loup, « Veillée poétique » à Évol - Valcebollère, peinture - Préparer la terre pour les souhaits, Musée de Cerdagne, Sainte Léocadie - Maud déclame Peter Handke, « Goûter créatif » à Caldégas - Chemin des Camporells, Formiguères

Quand les artistes enchantent nos villages

Alice Baude (plasticienne) et Maud Buckenmeyer (danseuse) sont passées par nos villages d'août à novembre dernier pour une résidence de création de 3 mois organisée par le Parc naturel régional. Armées de machines à écrire et de corps réclamant à danser, ces camarades d'itinérances poétiques ont invité les habitants à participer à de nombreuses manifestations. Après un lancement au **Musée de Cerdagne**, elles ont animé des rencontres poétiques aux **marchés d'Osséja, d'Eyne et de Vernet-les-Bains, au vide-grenier de Fillols**, ont invité à un **Goûter créatif à Caldégas, un Pique-nique nocturne à Hix, une Veillée poétique dans les ruelles d'Évol, un**

concert de voix expérimentales à la chapelle Villeneuve de Formiguères... Poésie, danse, performances, ateliers de reliure, récolte de mémoire orale avec les aînés et les écoliers... Elles ont collecté la parole des habitants du Parc naturel régional et, comme elles l'écrivent dans leur blog « célébrer l'inconnu ! ». « *Heureuses rencontres, tous âges confondus, avides de poésie. Une marche silencieuse, éloge de la lenteur s'est déroulée autour des stands* » Carnet de bord, Eyne août 21.

Elles ont réussi à embarquer les gens dans leur démarche, bousculant les codes de la communication avec la liberté que seule

permet la création artistique. Nous remercions les communes partenaires de Caldégas, Olette-Evol et Formiguères qui les ont logées et accueillies si chaleureusement.

À suivre l'édition d'un fanzine sur les rencontres pendant la résidence sur notre site www.parc-pyrenees-catalanes.fr Allez visiter le blog des artistes avec photos, vidéos et enregistrements des « moments vécus ». Vous serez surpris de découvrir ce qu'elles ont réalisé à partir des ateliers collectifs de création et des paysages que nous croyons si bien connaître : <https://passerparlesvillages.wordpress.com/blog>

Littérature et montagne

« Oh Món

Oh Món
t'escolto i assajo de comprendre't.
Ganyides tot girant
com el plany rovellat d'un rodet de molí
quan l'abasta el doll majestuós d'una aigua sobirana.
Avui, el respirar dels pobles és tan gran
que glateix contra meu ajagut dins la prada,
i, encara que em tapès les orelles, el sento ;
el meu ritme s'ajunta amb el seu, triomfant. [...]

Em recorda...la derrota, a ma boca tapava els meus vint anys.
Jo buscava la vida, ditejant son fullatge sens poder trobar el cor.
[...]

Llavors començaren, al secret de les prades, petjades decantant
el rem nocturn de l'erba.

Llavors, en la por sideral que estamordia l'arbre, la saba remota
provà l'encaminada. [...]

Llavors en la pell de la pàtria com tabal rebentat venes noves
l'ligaren filbastes de sang fresca.

Llavors la muntanya aixecà torres de voluntat.

Llavors se sobreposà a la vila una altra vila.
Llavors la cara es doblà d'una cara de nit.
Llavors la pell de cada obrer revestí un soldat.

Jo vaig entrar dins l'arbre com un ocell dins el fullam, i vaig sentir
la força dels seus brancs
a dins dels braços i en el cos,
i vaig sentir la saba barrejant-se amb ma sang.
Tingué la vida en el niu calent de mes mans ;
la vida tenia la cara del poble i del seu combat. »

Jordi Pere Cerdà

Un bosc sense armes, Obra poètica, Ed. Barcino, Barcelone, 1966



Carré d'agneau en croûte d'herbe

La recette façon François Will,
Restaurant La Chaumière, Font-Romeu



© François Will

Ingrédients :

- 1 carré d'agneau 8 côtes
- Sel / poivre
- Huile d'olive

Pour la croûte d'herbes :

- 120 gr. de pain de mie
- 100 gr. de beurre pommade
- 40 gr. de noisette
- 1 botte persil plat
- 10 gr. d'ail
- Sel / poivre

1- Préparer le carré d'agneau : dégraissez et manchez le carré d'agneau (dégager la chair qui recouvre les os - vous pouvez demander à votre boucher de réaliser cette opération).

2- Préparer la croûte d'herbe : Mixez ensemble tous les éléments le plus fin possible et étalez entre 2 feuilles de papier cuisson sur environ 2/3 millimètres. Réservez au froid afin qu'elle durcisse.

3- Salez, poivrez le carré d'agneau et le saisissez dans une poêle avec un peu d'huile d'olive. Passez ensuite dans un four chaud entre 5 et 10 mn selon la cuisson désirée. Sortir du four, recouvrir de croûte d'herbe que l'on aura préalablement découpée à la dimension du carré et passer ensuite sous le grill du four jusqu'à ce qu'elle fonde et colore légèrement.

Servir aussitôt !

Vous pouvez à l'aide des parures réaliser un petit jus d'agneau pour accompagner ce carré : colorez fortement les parures dans un peu d'huile d'olive, ajoutez une garniture aromatique (oignon, ail, poireau...) ce que vous avez sous la main. Faire encore revenir un peu et mouillez à hauteur avec de l'eau, laissez réduire et filtrez.

Accompagnez ce carré avec les légumes verts du moment simplement cuits croquants à la vapeur ou à l'eau que vous passerez juste avant de les servir dans la poêle ou vous aurez saisi l'agneau.

Bon Appétit

Restaurant La Chaumière

96 Avenue Emmanuel Brousse, 66120 Font-Romeu - Tél. : 04 68 30 04 40